



LA TOILE

Bulletin d'Information Réseau 'Réussir la Décentralisation' au Mali

N°12 Spécial



février 2007

Editorial

Elections 2007: une année charnière pour Genre, Equité et Décentralisation

Notre pays s'apprête à vivre les élections présidentielles et législatives en 2007. Pour une bonne organisation de l'évènement, plusieurs activités sont à l'ordre du jour : la révision des listes électorales pour anticiper sur toute forme de réclamation. Commencée en début novembre, cette phase est maintenant terminée. La mise en place du bureau de la CENI et de ses démembrements devrait être effective à partir du 13 novembre 2006 en vue des élections libres et transparentes. L'Etat malien, pour la sixième année consécutive a décidé d'appuyer un certain nombre de partis politiques pour l'organisation des différents scrutins. Les partenaires techniques et financiers du Mali appuient les ONG et d'autres structures pour l'organisation des scrutins, mais aussi pour la formation des partis politiques et des organisations de la société civile. C'est dans ce cadre que les partis politiques s'activent à la formation de leurs militant(e)s pour relever le taux de participation. Relever le taux de participation des femmes aux instances de décision est le combat des associations féminines et du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Pour cela, les femmes doivent avoir confiance en elles-mêmes et être solidaires sur tous les fronts. Une synergie d'actions est nécessaire entre les différents acteurs afin que le peuple malien sorte grandi de ces élections. L'enjeu est d'améliorer la visibilité de la majorité

silencieuse - les femmes - à tous les échelons de la vie publique.

Pour éviter aux femmes une représentation alibi dans les organes de décisions, il faut leur assurer un appui en quantité et en qualité en matière d'éducation de base, de formation professionnelle, d'accès au crédit, aux ressources naturelles et d'intégration professionnelle etc. Cela demande un effort de longue haleine allant au-delà des échéances électorales et auxquelles toutes les organisations de la société civile et les collectivités locales doivent contribuer.

La Rédaction

SOMMAIRE

- ☛ Vie du réseau 2
- ☛ Points de vue 6
- ☛ La décentralisation en bref 9
- ☛ Bonnes pratiques 10

☛ Vie du Réseau

De nombreux membres du RLD ont participé à des ateliers sur la participation des femmes aux élections de 2007 et 2009.

Femmes et Politique dans un contexte de décentralisation

Quel type d'appui aux femmes pour favoriser leur participation active aux instances de gestion des affaires des Collectivités ?

**Une expérience d'accompagnement des femmes
Candidates aux élections législatives et
communales dans les cercles de Bougouni,
Kolondiéba et Yanfolila**

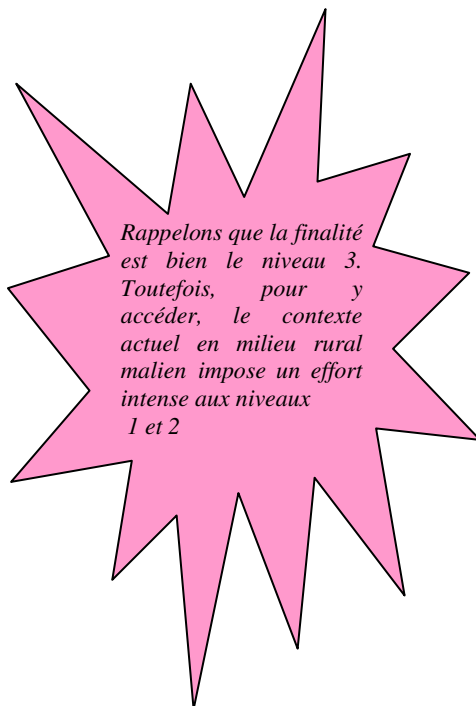
Une stratégie construite sur un Plan d'Action

Helvetas Mali, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la Décentralisation de la Coopération Suisse, a décidé de travailler à l'amélioration du niveau de représentativité des femmes dans les instances de décision des cercles de Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila en 2002 et en 2004.

Un plan d'action a été élaboré et exécuté. Le plan d'action visait la modification de la perception des hommes et des femmes de la zone d'intervention du programme, par rapport à la place de la femme dans la participation à l'exercice du pouvoir.

Axes de travail et objectifs visés

Les objectifs visés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions sont à trois niveaux schématisés comme suit :



La femme est acceptée comme actrice politique :

- Les citoyens sont informés sur les dispositions légales en vigueur au Mali qui mettent au même niveau l'homme et la femme par rapport à l'exercice du pouvoir.
- La population en général est sensibilisée sur l'importance d'une participation de tous les acteurs (hommes et femmes) à la prise des décisions concernant la collectivité.

La femme est capable de :

- participer à la conquête et à l'exercice du pouvoir. Elles disposent des outils et ont bénéficié des formations requises
- avoir confiance en leurs capacités et s'engagent avec les hommes pour briguer des mandats électifs.

La femme participe activement à la prise de décision :

- Le nombre de femmes dans les différentes instances politiques de décision s'est accru
- Les femmes occupent des postes de responsabilités dans les Organisations de la société civile.

Etapes de l'intervention :

Etape 1 : Identification des candidates potentielles aux élections législatives et communales

Etape 2 : Information et sensibilisation

Etape 3 : Sessions de formation

Etape 4 : Le Lobbying

Etape 5 : Campagne

Résultats obtenus :

Niveau 1 :

- le principe de la participation de la femme à l'exercice du pouvoir est mieux accepté
- les partis politiques adhèrent progressivement à l'idée de donner aux femmes la possibilité de se faire élire et de les représenter dans les différentes instances.

Niveau 2 :

- 460 femmes ont participé aux sessions de formation
- 7 femmes ont fait acte de candidature lors des législatives de 2002
- 724 femmes se sont inscrites comme candidates aux élections communales 2004
- 97 femmes inscrites sur les listes se situent entre la 1ère et la 3ème place

Niveau 3 :

- Une femme de Yanfolila est élue député à l'Assemblée Nationale
- 55 femmes sont élues conseillères communales
- 5 femmes siègent dans les bureaux des conseils communaux
- 1 femme élue à Kolondiéba siège au niveau de l'Assemblée Régionale de Sikasso

Leçons apprises. Le changement de comportement comme objectif à atteindre doit s'inscrire dans le moyen et le long terme

- l'information, la sensibilisation et la formation sont utiles et peuvent venir à bout de pratiques populaires indésirables même les plus profondes.
- Il est important de prendre son temps pour choisir ses partenaires de la société civile et de développer ce partenariat surtout avec des personnes volontaires et réellement motivées.
- Un accompagnement soutenu et durable peut contribuer à réduire le fossé entre les sexes dans l'exercice du pouvoir même en milieu rural. Il faut seulement pour cela, la volonté et les moyens.

Source : Ibrahima Sylla, Helvetas/ Mali

Genre -Décentralisation –Foncier au cœur des préoccupations de l'IIED.

Du 11 au 19 janvier 07, une mission exploratoire de l'IIED a séjourné au Mali dans le cadre d'une éventuelle étude sur Genre – Décentralisation et Foncier. La mission était conduite par Mme Marie Monimart consultante et experte associée à l'IIED. Mme Su Fei de l'IIED a parallèlement conduit le même type de mission au Burkina Faso.

Objectif de la mission. Faire une visite de reconnaissance afin de mieux comprendre les acteurs/actrices clefs (individus, organisations, ministères) et les enjeux de cette thématique dans le contexte de ces deux pays en vue de :

- Faire un état des lieux sur la thématique genre, décentralisation et foncier
- Identifier des acteurs et partenaires intéressés (y compris les réseaux "Réussir la décentralisation")
- Identifier des pistes d'intervention pour le programme (la possible valeur ajoutée de l'IIED)
- Définir des modalités d'une étude de cas pays comme elle fut exécutée au Niger.

L'objectif final de cette étude préliminaire est d'identifier un processus pour l'élaboration d'un programme sous-régional sur la thématique « Genre, foncier et décentralisation ».

Résultats de la mission. Plusieurs structures maliennes ont été contactées à Bamako et à Mopti par la consultante pour discuter de la pertinence d'une telle étude au Mali.

Par rapport à la décentralisation, la mission a eu une documentation importante notamment le document de politique genre du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Sur l'avancement du processus de décentralisation, la mission a constaté que la qualité de la participation de la femme dans les conseils communaux reste faible. Sous le premier mandat, il y avait 4% de femmes contre moins de 7% pour la deuxième mandature.

Au Mali, la mission a constaté une complexité particulière pour l'obtention d'un titre foncier par rapport au COFOCOM du Niger. Pourtant théoriquement, les autorités semblent déployer des efforts non négligeables pour simplifier les procédures. Témoin en est la mise en œuvre du Projet d'Appui au Patrimoine Foncier des Communes (PAFOC) avec l'appui de la GTZ.

Ce qu'en pensent les acteurs. Parmi les structures contactées, la problématique « Genre-Décentralisation-Foncier » ne semble avoir été traitée nulle part de manière approfondie.

Certes, l'Institut d'Economie Rurale (IER) et d'autres institutions ont quelques documents sur genre et foncier en zone cotonnière, en zone Office du Niger etc.

Mais, les acteurs consultés sont unanimes à dire que l'étude serait intéressante pour combler une lacune certaine tout en apportant une méthodologie d'approche originale (réalisation de portraits de femmes) susceptible d'être répliquée dans d'autres zones et d'autres études de cas.

Enjeux clés. Il y a beaucoup de pertinences par rapport à la Loi d'Orientation Agricole.

En effet, il y a lieu de se poser plusieurs questions sur l'avenir de l'agriculture familiale dans le contexte politique sous - régional, les enjeux de la sécurisation foncière par rapport à la zone CMDT, à la zone Office du Niger ou au Delta Central du Niger. Il y a lieu de définir de manière pertinente la sécurisation foncière et la souveraineté alimentaire dans le contexte des exploitations familiales (qui sont en général de petites exploitations aux intérêts opposables à ceux de l'agrobusiness).

En terme de terroir saturé, qui est évincé ?

Consensus sur la pertinence de l'étude.

Faisabilité de l'étude Pays : l'étude sera qualitative et utilisera les données secondaires. Des sites d'étude seront choisis sur la base des propositions avancées par les structures et personnes – ressources contactées. Un large consensus a prévalu sur les zones d'études suivantes:

- Zone CMDT
- Zone Office du Niger,
- La 5^{ème} région : le delta zone inondée avec les périmètres inondés villageois

- La 5^{ème} région : zone diffuse (présence de l'agriculture sèche, de l'élevage et des forêts).

Toutes les structures membres du RLD contactées ont adhéré à l'initiative (secrétariat permanent, SNV, Eco-Sahel, GDRN5, Université Mandé Bukary etc.). La DNCT s'est déclarée particulièrement intéressée à participer à l'étude qui répond à un de ses soucis majeurs.

Ariane Marie Sangaré RLD/Mali

Vers une participation accrue des femmes aux processus électoraux de 2007 et 2009 N°1

Contexte. La participation équitable de l'ensemble des citoyens est une exigence fondamentale pour toute démocratie et une condition pour le développement durable.

Le développement durable est basé sur les principes de justice et d'égalité ; toutes choses qui invitent à lever les disparités, les inégalités et les exclusions provoquées consciemment ou inconsciemment. Sa réussite passe indéniablement par une gouvernance dynamique, responsable et juste.

C'est fort de cela, que depuis la période de la transition, le Mali s'est engagé dans un processus de décentralisation et de démocratisation offrant ainsi l'opportunité à toutes les catégories d'acteurs de jouir de leurs droits, parmi lesquels le droit de briguer des postes électifs.

Aujourd'hui, malgré la volonté politique manifeste du Gouvernement du Mali, malgré les efforts des partenaires techniques et financiers et de la société civile, force est de constater que la présence des femmes parmi les élus reste faible. En 2006, on note une présence de moins de 10% de femmes à l'assemblée nationale et de moins de 7% dans les Collectivités territoriales. Ces chiffres sont loin des 30% de femmes dans les instances de prise de décisions qu'ambitionne le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), seuil critique requis en terme de capacité d'influence des femmes dans les structures et institutions. Ces chiffres sont encore loin de la « parité » prônée par les Chefs d'Etat en 2004 dans leur déclaration solennelle.

Les élections à venir donnent une opportunité à saisir par tous les acteurs (Etat, société civile et PTF) pour contribuer de façon significative au changement de la face de la pauvreté au Mali. C'est ainsi que dans un esprit d'anticipation et de recherche de synergie, une dizaine de partenaires¹

se sont réunis pour organiser un atelier d'échanges afin de :

- découvrir et partager les expériences, les stratégies et les outils des uns et des autres, dans le cadre du renforcement des femmes dans le processus électoral, que ce soit aujourd'hui où dans le passé ;
- analyser l'ensemble des contraintes à lever pour améliorer la participation qualitative et quantitative des femmes au processus politique ;
- identifier des synergies possibles et des hiatus dans l'ensemble des actions prévues à court terme ;
- identifier un mode d'organisation collective permettant d'être plus complémentaire et d'augmenter considérablement le résultat potentiel.

Objectifs de l'Atelier. Globalement, c'est de créer un cadre harmonisé d'action entre tous les acteurs impliqués dans l'appui aux femmes avant, pendant et après les élections à venir avec une participation d'au moins 30% de femmes au processus électoral. De façon spécifique, il s'agit de :

- Partager les expériences dans le domaine de la mobilisation et de la participation des femmes aux élections,
- Définir des stratégies, espaces de synergies possibles et des actions appropriées pour plus d'effets et d'impact des initiatives visant la participation consciente de la femme au processus électoral,
- Définir les perspectives pour plus d'efficacité et d'efficience dans le processus global d'appui,
- Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans ce processus,
- Favoriser l'appropriation du processus enclenché par tous les acteurs concernés.

Recommandations. De nombreuses recommandations ont été formulées parmi lesquelles, on peut retenir :

- Mise en place d'un programme d'amélioration pour la participation des femmes aux échéances 07 et 09 ;
- Pérennisation des actions d'information/sensibilisation/formation ;
- Conduite d'actions spécifiques envers les jeunes pour leur éveil politique et civique ;

¹ Il s'agit de: SNV, DED, PACT/GTZ, CAFO, MPFEF, MATCL, Coopération Canadienne,

Helvetas, Ambassade des Pays - Bas, AEN, ASDI, SNV, PNUD, PARETH, UE, Programme ARIANE, RECOFEM.

réseau, sont les maîtres mots du réseau. Privilégiant la clairvoyance et la communication, il réalise plusieurs fois par an un suivi rigoureux de l'évolution des situations d'environ 150 communes dans tout le pays, sur des thèmes précis (autosuffisance alimentaire ou financière, conflits...). Les résultats sont régulièrement communiqués aux décideurs gouvernementaux pour réduire les risques de mauvaises décisions tenant parfois à l'ignorance de ce qui se passe réellement sur le terrain. Une étude sur l'amélioration ou la dégradation de la situation des femmes depuis le début de la décentralisation est par ailleurs prévue pour 2007. Car si l'année passée a été plutôt positive, le réseau n'a pas oublié de rappeler que "rien n'est jamais acquis, et qu'il faut donc poursuivre collectivement les efforts pour une décentralisation la plus harmonieuse possible".

Hélène JEANMOUGIN

♥ Points de vue

Participation des femmes à la vie publique à Mopti

Organisée par le comité de plaidoyer, en collaboration avec les associations féminines de Mopti et l'appui financier du PAREMF, la conférence visait à sensibiliser les femmes pour une participation plus accrues aux prochaines échéances électorales. Elle était animée par Mme Bintou Sanankoua, membre du réseau des femmes parlementaires du Mali et Mme Traoré Nana Sissoko du Groupe Pivot.

Selon Mme Bintou Sanankoua compte tenu du pourcentage des femmes dans la vie politique, elle déplore leur faible nombre aux différents niveaux des instances de décisions. Prenant l'exemple de Mopti, elle signale qu'au niveau communal, sur 33 conseillers, il n'y a que 04 femmes.

Au Conseil de cercle, on a une femme sur 32 membres. A l'Assemblée régionale, 3 femmes seulement siègent parmi 44 conseillers.

D'après elles, ce tableau interpelle les partis politiques et les femmes elles mêmes.

L'évènement était présidé par l'adjoint au maire, Badou Maïga en présence des chefs de quartier de Mopti, des représentants des partis politiques et des associations de Mopti.

Source : Essor du 8 janvier 07.

La femme au Mali : entre émancipation et traditions

Le Mali regroupe d'immenses potentialités économiques et culturelles. Cependant, les indicateurs socio-économiques, ceux de l'éducation et de la santé concourent à hypothéquer le développement de ce pays.

Et, les femmes, représentant plus de 51 % de cette population, constituent la couche la plus vulnérable, qui subit le plus le poids des contreperformances des politiques et programmes de développement.

Avec l'avènement de l'indépendance, la volonté de démocratisation de l'éducation et, plus tard, la sécheresse, la femme a été propulsée sur l'avant scène de la lutte pour la (sur)vie.

Dans ce combat, l'artisane, la femme de caste et/ou l'esclave est plus favorisée parce qu'elle a sa force de travail ou exerce un métier. La Femme noble, par contre, reste une charge difficile à supporter, l'homme ne disposant plus de moyens matériels pour son entretien.

De nombreux changements découlant de l'action des organisations non gouvernementales (ONG), des projets de développement et du phénomène de l'exode des filles rurales vers les centres urbains ont permis l'évolution de la condition de la Femme dans les campagnes maliennes.

Dans les villes, les femmes travailleuses salariées sont relayées par des « bonnes » et elles jouent de plus en plus de rôles de citoyennes de leur pays.

Même si les femmes seules, divorcées, célibataires, filles-mères, chefs de famille sont mal acceptées, elles sont propulsées sur la scène et continuent de jouer un rôle important dans la vie publique.

Femme et micro-finance

Au Mali, les femmes, de part leur esprit d'entraide et de solidarité, ont toujours réservé un espace à leurs rencontres pour échanger et partager leurs problèmes.

Les tontines, puisqu'il s'agit de celles-ci, regroupements non formels, constituent un moyen de satisfaction des besoins primaires : par exemple, elles se réunissent une fois par semaine et chaque femme cotise 1 000 francs CFA qu'on remet à l'une d'entre elles et de façon rotative. Ce montant, qui ne souffre d'aucun intérêt, est un véritable tremplin

pour la stabilité des femmes membres et de leurs familles.

La mondialisation et les programmes d'ajustement structurel ont frappé de plein fouet la femme malienne.

Déflâtée de la fonction publique, compressée du secteur privé, la femme, épouse, mère s'est retrouvée chef de famille car le mari a abandonné ses fonctions suite aux conséquences de la pauvreté. Que faire pour faire face à cette lutte pour la survie ?

L'avènement de la démocratie a abouti à la prolifération d'associations et ONG féminines dont le but est l'amélioration des conditions de vie des femmes. Parmi ces associations, les femmes entrepreneurs, les femmes commerçantes ont décidé de résoudre le problème lié à l'accès au crédit en donnant un caractère formel à leurs regroupements.

Elles ont créé ou adhéré et participé à la gestion des associations mutualistes et caisses d'épargne et de crédit et des coopératives de logement.

A titre d'exemple, citons l'association LAHIDU-WARI remplacée par FAAF-LAHIDU, MISELINI, DJEMENI, NYESIGISO...

Cependant, une évaluation s'avère nécessaire pour savoir si ces caisses ont eu les effets escomptés quant à l'amélioration de la qualité de vie des femmes.

Femme et Assainissement

La femme malienne, pilier du foyer est la gestionnaire de son environnement. A ce titre, elle est responsable de la bonne tenue du domaine familial qui reflète le degré de propreté de la femme.

Gardiennne protectrice, responsable du bien-être des enfants, elle se doit de respecter l'hygiène alimentaire et assurer un environnement propre pour une famille saine.

La décentralisation ayant favorisé une plus grande implication des femmes à la gestion de l'environnement, les collectivités locales et les services techniques de l'hygiène et de l'assainissement travaillent en étroite collaboration avec les femmes oeuvrant dans ce secteur.

Les associations et ONG féminines dont SEMA SANYA, GUIDO et la COFESFA se sont montrées très dynamiques.

Conclusion. Toujours prête à se sacrifier pour l'intérêt de sa famille et de sa collectivité et de façon désintéressée, à l'instar de Tapama Djénépo (sacrifiée pour que Djenné soit), la femme au Mali a été et est à l'avant-garde de tous les combats aux côtés des hommes.

Son dynamisme et son engagement sont visibles à travers les actions menées par la CAFO qui compte plus de 2000 associations et ONG féminines.

Mme Konaré Fatoumata Touré : spécialiste genre, CAFO, Bamako.

Participation des Femmes à la Vie Publique au Mali. Quelles contraintes et stratégies pour le changement souhaité ?

Objectif de l'étude. Analyser et proposer des mesures pour assurer l'égalité des chances

Principaux constats :

- Pour ce qui concerne l'implication des femmes dans la vie publique, au niveau du pouvoir exécutif, quatre (4) femmes occuperont des postes ministériels
- trois (3) autres siégeront successivement au BEC (bureau exécutif central de l'ex parti unique UDPM), soit une (1) femme sur dix huit (18)
- 2 à 5 femmes à l'Assemblée nationale.

Propositions de solution. Les actions menées par la société civile pour l'implication de la femme dans la vie publique

- la pression des associations féminines est à la base du cadre institutionnel
- participation
 - à l'élaboration de la plate-forme nationale pour le Mali, à côté du Commissariat à la Promotion de la Femme
 - 1994, à la 5ème Conférence Régionale des Femmes africaines tenue à Dakar,
 - 1995, à la Conférence Mondiale sur la Femme à Beijing
 - à l'identification et à l'élaboration du premier Plan d'Action 1996 – 2000 pour la mise en œuvre des recommandations de Beijing.
 - Organisation d'un séminaire en 1996 par la CAFO pour la Préparation des Femmes Candidates
 - 1998 formation des conseillères municipales par la CAFO
 - élaboration du deuxième plan d'Action 2002-2006 par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de

la Famille sur la base d'un diagnostic participatif

- concours d'« Incitation des Jeunes Filles vers les Matières Scientifiques et Techniques » (IFMST) par l'Association des Femmes Ingénieurs du Mali (AFIMA).

La femme et la prise de décision

Principaux constats. Dans la communauté (famille, quartier, village), les femmes sont présentes dans les réunions mixtes pour défendre leurs points de vue :

- Sanankoroba : *C'est avec l'arrivée de Suco et sa formation que je travaille avec les hommes. Sinon, avant, je n'avais même pas le droit de les regarder ou de les approcher.*
- exclue de la gestion du pouvoir traditionnel :
- Gao : une femme est, présentement, conseillère du chef de quartier Sossokoïra
- Tessalit : Zeinab Wallet Taki a, actuellement, le statut de conseillère.
- aucun village ne se fait représenter par une femme à une quelconque instance
- Un changement positif au niveau du rôle de la femme, tant dans sa perception que dans son exercice
- « Si les hommes nous laissent sortir c'est parce que nous rapportons quelque chose à la maison »
- Le 3ème adjoint du maire de Tessalit disait « elle ne se limite plus à organiser ce que le mari apporte mais elle apporte elle-même des ressources »
- Impact du rôle sur le statut
- L'image de la femme s'améliore et sa personnalité s'affirme
- Partout, des femmes dont les noms sont connus de tous,
- Nulle part, rien ne se fait à l'insu des femmes chefs d'entreprises, des responsables des grandes associations des localités, CAFO, APDF, Association Régionale des Femmes pour la Paix et l'Éducation, etc. Elles sont conviées aux réunions et consultées par les responsables de l'administration, les élus et même les chefs traditionnels.

Le changement d'attitude des hommes

- des prêches contre les associations
- condamnation de la micro finance
- opposition à l'attribution de casiers rizières et de périmètres maraîchers aux femmes, etc.
- Mais changement d'attitudes des hommes grâce à la sensibilisation et aux succès remportés par les associations.

Les stratégies pour une plus grande participation de la femme à la vie publique.

Les leaders de longue date

- personnalité forgée sur le caractère et la détermination.

Les associations, une rampe de lancement politique :

- Une conseillère de Sikasso : « je dispose de plus de 100 groupes de femmes ... »
- Rares sont les femmes qui arrivent à se faire élire sans le soutien des associations féminines dont elles sont, souvent, les principales animatrices.

Le soutien de l'entourage

- l'attitude positive de l'entourage favorise l'émergence de la femme
- La combativité de la femme, le corps à corps et la mobilisation des troupes
- des qualités des femmes élues :
 - la forte capacité de négociation et de mobilisation ;
 - la résistance physique (passer des nuits blanches de négociation) ;
 - l'absence de complexe d'infériorité face aux hommes ;
 - la vigilance jusqu'au dépôt des listes, sinon perte de la place ;
 - la combativité et l'ardeur à la tâche ;

Recommandations :

- Agir sur les bases juridiques de l'égalité
- Agir sur la participation politique
- Respecter le principe de l'égalité au sein des partis politiques
- Déterminer des objectifs et fonctions des branches féminines des partis politiques
- Prendre des dispositions pour assurer la participation aux activités du parti
- Prendre des dispositions pour assurer une répartition équitable des responsabilités au parlement.

Source : Projet de Renforcement des capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM), février 2006

.....

Vers une Participation Accrue des Femmes aux Processus Électoraux de 2007 et 2009 N°2

Résultats de l'étude. Le rapport fait état des résultats des enquêtes auprès des responsables des structures rencontrées mais aussi de l'exploitation de certains documents même si le temps a été insuffisant pour la

revue documentaire. Des investigations, la mission a noté dix (10) partenaires techniques et financiers et huit (8) acteurs locaux. Mais, ces acteurs locaux ont à leur tour plusieurs partenaires qui ressortiront sur les grilles d'analyse.

Par rapport aux intervenants, il faut signaler trois types d'appui :

- Les appuis financiers : Il existe dans le processus, certains partenaires qui apportent leurs appuis financiers aux élections. Ce genre d'appui est assuré très généralement par les coopérations bilatérales et multilatérales. Il s'agit notamment de l'USAID, du PNUD, de l'Union Européenne, des Coopérations Canadienne, Néerlandaise, Américaine, Allemande, Française, Belge, Suisse, Suédoise Japonaise.
- Les appuis techniques: Les organisations internationales telles que Helvetas, PACT/DED, le NDI, la SNV, interviennent dans le processus financièrement et techniquement à travers des activités spécifiques initiées à cet effet.
- Les appuis techniques et financiers : L'ONG Canadienne, le SUCO, le Projet de Partenariat pour le Renforcement des Capacités des Partis Politiques sont des partenaires qui appuient techniquement et financièrement le processus.

Il est important de signaler que tous ces acteurs impliqués dans les processus ne sont toujours pas intervenus au même moment, ni pendant les mêmes échéances électorales.

La situation des femmes élues par région lors des élections communales de 2004 (source CNDIFE) :

Les élections communales de 2004 démontrent à suffisance la position des femmes dans les postes électifs à travers le pays. Cette situation est en conformité avec la répartition géographique des intervenants si l'on sait que pour les régions les moins couvertes le taux de femmes élues oscille entre 2% et 4% de Kidal à Kayes alors que ce taux varie de 6% à 18% de Mopti à Bamako. Les résultats en terme de taux de présence aux instances électives démontrent la corrélation avec les activités d'éducation civique de façon générale et spécifiquement celles qui prônent la participation des femmes à la vie publique. Le niveau de présence des femmes aux instances de décision enregistré à Bamako est non seulement en conformité avec le niveau de leadership féminin mais aussi cette situation peut être attribuée à la grande couverture médiatique dont bénéficie le District.

Leçons tirées des expériences par PTF

Les leçons tirées sont fonction du niveau d'intervention et du niveau d'expériences. Elles concernent :

- le renforcement de capacités de femmes par rapport au savoir, savoir être et savoir faire
- la volonté politique des pouvoirs publics et
- l'éducation à la citoyenneté.

Les Perspectives :

Presque tous les PTF rencontrés excepté l'USAID ont manifesté le désir d'accompagner les processus électoraux de 2007 et 2009. Pour certains, les programmes d'appui sont déjà élaborés et sont en phase de négociation ou d'approbation, tandis que pour d'autres, le financement est déjà acquis.

Source : Mme TRAORE Nassouma SOUMAORO
Mme GAKOU Fanta CAMARA (consultantes)

☛ Décentralisation en bref

L'EPT : une chance pour l'équité genre

Selon M. Peter Smith, sous-directeur de l'UNESCO, « L'Education pour tous (EPT) est un plan ambitieux qui vise à offrir des possibilités d'apprentissage à tous les habitants de la planète, hommes, femmes et enfants, d'ici à 2015. Mais ce plan ne deviendra réalité que si nous parvenons à mobiliser efficacement la volonté politique nécessaire et à faire bon usage de toutes les compétences disponibles au sein de la communauté internationale », nationale et locale.

« En 2000, les représentants de cinq institutions multilatérales et de plus de 160 pays ont participé au Forum mondial sur l'éducation à Dakar, Sénégal, pour ébaucher les plans de l'engagement le plus ambitieux jamais pris en faveur de l'éducation. L'EPT repose sur l'idée fondamentale que dans chaque pays l'éducation joue un rôle capital dans la promotion des droits de l'homme, l'égalité sociale, les progrès de la démocratie et la croissance économique. L'édifice de l'EPT repose sur six objectifs jugés essentiels à la réalisation d'un développement humain durable : *éducation de la petite enfance, enseignement primaire universel, acquisition des compétences de la vie courante, alphabétisation, éducation des filles et qualité de l'éducation.*

Nous avons déjà bien progressé dans la construction d'un monde de l'apprentissage. Les gouvernants sont plus conscients que jamais du rôle central de l'éducation dans le développement et se montrent beaucoup plus disposés à investir dans ce secteur. Les dernières années ont vu une progression spectaculaire de la scolarisation en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud – soit quelque 20 millions d'élèves supplémentaires dans les deux cas et 47 pays dans le monde ont déjà réalisé l'enseignement primaire universel.

Mais l'édifice reste inachevé. De nombreux facteurs externes – guerres civiles, catastrophes naturelles, VIH/sida et taux de fécondité élevés, entre autres – entravent la progression vers l'EPT. Nous avons déjà manqué une première échéance – la parité des sexes en 2005 au plus tard – et bon nombre de pays n'ont guère de chances d'atteindre les autres objectifs d'ici à 2015. Comme le souligne le dernier Rapport mondial de suivi sur l'EPT, on dénombre encore plus de 100 millions d'enfants non scolarisés dans le monde. Soixante – sept pays risquent de ne pas atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel d'ici à 2015, et plus de 771 millions d'adultes – dont deux tiers de femmes – n'ont pas les compétences d'alphabétisation de base nécessaires pour survivre dans le monde d'aujourd'hui. »

NDLR. Ce passage nous suggère comment réaliser concrètement l'équité genre au plan local. Il s'agit de donner la priorité à l'éducation de base, à la formation générale et technique continue et à l'information/sensibilisation à travers des sessions de formation à la carte et les médias. Il s'agit aussi d'améliorer la situation juridique des groupes vulnérables en les aidant à pratiquer les nouveaux droits acquis à travers la décentralisation et les nombreux textes législatifs et réglementaires qui l'accompagnent : développer des initiatives citoyennes conformes à la Loi et profitables aux groupes vulnérables, notamment en surmontant les préjugés sociaux contre eux comme le montre Mme Konaré dans son article plus haut. L'aboutissement de tout ceci est de garantir à chacun(e) un minimum de revenus économiques pour mener durablement sa vie en toute dignité.

Source: Peter Smith, Bulletin UNESCO-UNEVOC, 11/2006, N°12.

.....

Femme et Décentralisation

L'implication des femmes dans la décentralisation est tout simplement une exigence démocratique : d'une part, pour la représentativité et la légitimité des organes des collectivités territoriales ; et d'autre part, pour l'amélioration de la qualité des politiques au niveau local.

Pour inverser la tendance actuelle, les politiques et stratégies à mener nécessitent des efforts conjugués de l'ensemble des parties prenantes.

Les femmes et organisations féminines ont un rôle d'avant-garde à jouer en vue de la défense de leurs droits civiques et politiques. Les associations et ONG féminines doivent se mobiliser davantage en

vue d'une large sensibilisation et d'une bonne information des femmes.

Les partis politiques doivent se doter de stratégies plus lisibles de promotion des candidatures féminines.

Les organisations de la société civile doivent investir le terrain de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation en vue de susciter un véritable changement de comportement par l'utilisation de supports linguistiques et de canaux appropriés.

Le cadre juridique et institutionnel ne contient aucune entrave véritable au renforcement du rôle et de la place des femmes dans la décentralisation. En la matière, il s'agira plutôt de poser des actes concrets. Cela dit, il est toujours possible d'innover. Ce faisant, l'Etat doit mettre en place un cadre juridique et institutionnel encore plus propice à une participation accrue des femmes aux échéances électorales et instances de prises de décision.

Les textes de la décentralisation ne contiennent aucune disposition limitative du droit à la participation des femmes à la gestion locale.

Le MATCL, en relation avec le PNUD, a mis en place un programme d'éducation civique dont l'objectif intègre la préoccupation de participation des citoyens, donc des femmes, aux élections communales et à la consolidation de la décentralisation. La campagne nationale d'éducation civique est portée par les organisations de la société civile.

Au niveau du MATCL, une stratégie globale de communication sur la décentralisation est en gestation. Nul doute que l'implication croissante des femmes y occupera une place de choix.

Source : Seyni Touré DNCT

👉 Bonnes Pratiques

Femmes et environnement : des mesures concrètes pour améliorer le cadre de vie.

Le Symposium international des femmes sur l'environnement et le cadre de vie qui s'est tenu du 13 au 17 janvier dernier au CRES a, au terme de ses travaux, recommandé l'institutionnalisation d'une journée de reboisement dans les communes où sont installés des marchés de bois.

Les participants ont aussi souhaité une meilleure vulgarisation des lois et textes qui régissent l'environnement ainsi qu'une implication de tous pour l'information, l'éducation et la communication.

Le symposium a préconisé l'utilisation et la vulgarisation des technologies adaptées en matière de production énergétique, une implication accrue des femmes dans la création des bosquets villageois et dans l'assainissement du cadre de vie. Les participants ont souhaité la création d'usines de fabrication de matériels agricoles et de transformation de produits agricoles avant de plaider pour la prise de sanctions contre toutes les formes de violation des textes, lois et conventions régissant l'environnement.

La rencontre a demandé l'acquisition de terres par les femmes rurales et la vulgarisation de technologies adaptées en matière de production énergétique. Elle a insisté sur la création de cadres de concertation, l'encouragement des acteurs au tri et recyclage des ordures, l'usage des paniers au détriment des emballages plastiques, l'appui aux organisations oeuvrant dans la lutte contre la désertification et la création de brigades.

Les participantes ont préconisé la réalisation d'infrastructures d'assainissement (puisards, lavoirs, stations d'épuration, dépôts de transit, décharges finales...), l'installation d'unités de production d'emballages biodégradables. D'autres recommandations avaient trait à l'accélération de l'application des schémas directeurs d'urbanisation et d'assainissement ainsi que du processus de transfert des compétences en matière environnementale et à la dotation des GIE en ressources humaines et financières.

La création d'une agence en charge des questions environnementales, l'appui aux associations féminines pour la transformation des déchets, le contrôle de l'importation des matières plastiques, le renforcement des capacités des intervenants et le traitement adéquat des déchets biomédicaux devraient améliorer le cadre de vie des populations rurales et urbaines.

Le Symposium a enfin demandé l'adoption de mesures incitatives aux opérateurs économiques qui désirent appuyer les GIE en équipements d'assainissement

Source : *Fanta Djiga dans l'Essor du 31 janvier 2007 P. 4*

Quelques chiffres indicatifs sur la représentation des femmes dans les pouvoirs publics au Mali

L'assemblée nationale avait 12 députés femmes dans la première législature et en compte actuellement 18 sur 147 députés.

Les élections communales du 30 mai 2004 ont été l'occasion d'harmoniser les mandats des anciennes et nouvelles communes. Elles ont mobilisé la classe politique dans son ensemble et permis une plus grande participation des femmes et des candidatures indépendantes dans les organes décisionnels des collectivités territoriales : 10 789 élus contre 10540 en 1999 ; 720 conseillères (6,67%) contre 441 (4,18%) en 1999 ; 7 femmes maires contre 5 en 1999 ; 2 présidentes de conseils de cercle contre aucune en 1999 ; 72 maires élues sur des listes indépendantes contre 19 en 1999.

Selon le document de Politique de Promotion de la Femme du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (octobre 2003, p. 4) : de la faible participation aux organes de prise de décision, nous retenons que dans le domaine de la gestion des affaires de l'Etat, il y avait en janvier 2000, 7 ministres femmes sur 22 (32%), 16 conseillères techniques sur 116 (13,8%), 34 femmes magistrats sur 307 (11%), 2 femmes procureurs sur 52 (3,8%), 23 femmes avocats sur 185 (12,4%) et 2 femmes ambassadeurs sur 22 (9%). La femme est présente dans les organes dirigeants des partis politiques. Aujourd'hui sur 147 députés, nous comptons 18 femmes (12%). Dans les communes urbaines, il y a 89 femmes sur 666 conseillers (13%).

Le chemin reste encore long avant d'atteindre une participation satisfaisante des femmes à la vie publique, et cela à tous les niveaux. Il y a certes des acquis importants surtout au plan juridique, mais les pesanteurs pratiques restent de taille.

La Toile

B.P. 9014 Bamako (MALI)

Directeur de Publication :

Modibo Keita

Coordination

Mme Diawara Ariane Marie Sangaré

Rédaction :

Hallassy Sidibé

Kô Samaké

Lamine Tounkara